

LES DOCKS

DE SAINT-OUEN-SUR-SEINE



Vue aérienne de la Zac © XX

Automne 2024

INFO DOCKS

La lettre d'information
de l'Écoquartier des Docks
de Saint-Ouen-sur-Seine



LABEL ÉCOQUARTIER : EN ROUTE POUR L'ÉTAPE 4 !

Le label ÉcoQuartier distingue et valorise des démarches de conception et de réalisation de quartiers qui respectent les principes du développement durable. Il récompense les opérations atteignant des objectifs de performance qualitatifs, quantitatifs et contextualisés, évalués sur la base d'une vingtaine d'indicateurs répondant aux défis de la ville durable : sobriété, inclusion, résilience...

L'ensemble du quartier des Docks est déjà labellisé « ÉcoQuartier en chantier » (étape 2) et la phase 1 de l'opération est labellisée « ÉcoQuartier livré » (étape 3).

La première phase se situe en bord de Seine, entre la rue Ardoin et la rue Dhalenne, autour du Grand Parc. Elle s'est achevée en 2017.

La deuxième phase se situe au sud de l'écoquartier, aux abords du boulevard Victor-Hugo. Elle s'achève actuellement.

La troisième phase opérationnelle est en cours. Elle porte principalement sur les espaces publics et projets de l'ouest de l'écoquartier.

Deux candidatures ont été déposées pour poursuivre la labellisation nationale de la Zac, une pour l'étape 4 « ÉcoQuartier vécu » de la phase 1 et l'autre pour l'étape 3 « ÉcoQuartier livré » de la phase 2.

Les visites techniques et les visites officielles ont eu lieu entre juillet et septembre 2024. La commission nationale rendra sa décision en décembre 2024.

Cette lettre d'information, destinée aux habitants de la Zac de l'Écoquartier des Docks et des alentours vous propose des informations sur les prochains chantiers pour donner une visibilité à six mois, des retours en image sur des événements, et des perspectives des futurs projets d'aménagement de votre quartier !



Métropole
du Grand Paris



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Région
Île de France



4 nouveaux parcs et jardins pour le quartier des Docks

Entre 2025 et 2027, 4 nouveaux parcs et squares ouvriront leurs portes dans l'Écoquartier des Docks, un investissement de 4 millions d'euros pour la qualité de vie des familles audoniennes.

Des lieux pensés pour tous les publics

Jeux pour enfants, agrès sportifs divers et mobilier urbain... ces parcs et jardins sont composés de manière à répondre aux besoins des familles, des plus petits au plus grands, afin que toutes et tous puissent profiter de ces nouveaux espaces de verdure.

01 SQUARE DIAN-FOSSEY

Le square accueillera 43 arbres, une aire de jeux pour enfants, un terrain de sport pour les plus grands et une grande pelouse pour tous. Il s'étendra sur 2 400 m², pour un budget de 568 000 € et une ouverture prévue à l'automne 2025.



Défis urbains 2024 : L'Écoquartier des Docks primé !

Pour sa 9^e édition, les Défis Urbains ont choisi de donner un prix à la Zac de l'Écoquartier des Docks dans la catégorie « Ville circulaire », pour la démarche de réemploi mise en œuvre dans le quartier et particulièrement la plateforme du réemploi installée par Cycle Up et Bouvelot TP sur un terrain mis à disposition par Séquano.

Les Défis Urbains récompensent chaque année lors du Forum des projets urbains les réalisations urbaines et les opérations d'aménagement qui s'inscrivent dans les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de notre temps.

03 SQUARE DE LA RUE TONI-MORRISON

Le square, d'une surface de 600 m², accueillera une aire de jeux pour enfants. 25 arbres seront plantés et la livraison est prévue à la rentrée 2027, pour un budget de 367 000 €.



02 FRANGE NORD DU GRAND PARC

Le Grand Parc des Docks s'agrandira à l'automne 2025. Un espace vert de 4 500 m², comprenant un city stade, des agrès sportifs, du mobilier de repos et 89 nouveaux arbres s'ajoutera aux 13 hectares du parc existant, pour un budget de 1,7 M€.



Complexe sportif de l'île des Vannes

02

Grand Parc des Docks

Communale

05

Cours des Lavandières

Lignes 13 et 14



04 PARC ANGELA-DAVIS

Le parc, composé d'une prairie, d'espaces arborés (89 arbres seront plantés), d'un terrain de pétanque et d'un city-stade, sur une surface totale de 3 350 m², sera livré à l'automne 2025, pour un budget de 1,3 M€.

05 NOUVEAUX ESPACES PUBLICS

Le Cours des Lavandières, pensé pour les petits et les grands !

Projet faisant la part belle aux espaces verts, le Cours des Lavandières accueille désormais de nombreux commerces ainsi que 3 aires de jeux pour les enfants.

À venir, des kiosques commerciaux tout au long du Cours, en complément de Communale, déjà bien ancrée dans le paysage.



06 LA RUE ARDOIN ÉVOLUE !

Grande artère du quartier et de la ville, la rue Ardoin va progressivement être réaménagée pour intégrer des trottoirs plus larges, plus d'espaces végétalisés, une piste cyclable et des abribus en prévision de l'arrivée des nouvelles lignes de bus entre le boulevard Victor-Hugo et les quais de Seine.

La première phase de ce réaménagement, débutée en juillet 2023, arrivera à son terme avec les plantations durant l'hiver 2024. La seconde phase des travaux, aux abords du Syctom, débutera à la fin de l'année 2025.

Montant total de ces travaux : 3,5 M€.





Pour suivre l'actualité,
rendez-vous sur :

docks-saintouen.fr
saintouen.fr
sequano.fr

ÉCONOMIE CIRCULAIRE - ATELIER D'ESSAI DES BRIQUES DE RÉEMPLOI

Dans le cadre d'un chantier de démolition mené par Séquano à partir de fin 2023 et jusqu'au début d'année 2024, une expérimentation de réemploi de briques a été mise en œuvre. L'objectif : récupérer des briques pleines présentes sur un ancien site industriel, propriété de Séquano et les réemployer en façade d'un futur bâtiment devant s'implanter en lieu et place du bâti déconstruit.

Un atelier de nettoyage de briques a donc pris place sur le chantier pour tester les méthodes de suppression du mortier et 2 400 unités ont pu être nettoyées en une semaine.

Et pour la suite ? Le nettoyage des briques restantes va se poursuivre à une cadence plus importante, un prototype de façade sera réalisé afin de fiabiliser leur réemploi et une estimation financière est prévue afin de vendre les briques au porteur du projet immobilier.



Les acteurs du projet

La ville de Saint-Ouen-sur-Seine est à l'initiative de l'Écoquartier et développe les ambitions du projet, pour assurer l'équilibre entre logements, activités, commerces, espaces verts et équipements publics, dont elle finance une partie.

La Métropole du Grand Paris est le concédant de la Zac de l'Écoquartier des Docks, première opération d'aménagement d'intérêt métropolitain. Territoire métropolitain dynamique, rayonnant et attractif, la Zac de l'Écoquartier des Docks répond pleinement aux enjeux de rééquilibrage territorial que la Métropole porte dans les opérations d'aménagement qui lui sont transférées.

Plaine Commune gère le Grand Parc et les espaces publics (voiries, espaces verts, déchets et propreté, entretien).

Séquano est l'aménageur de la Zac, qui coordonne la réalisation du projet urbain, des équipements et des espaces publics.

L'État et la Région participent au financement des espaces publics avec l'Ademe, l'Agence de l'eau, l'Europe et la CDC.

Le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis met en œuvre le réaménagement des grands axes à proximité de la Zac et réalise le cinquième collège de la ville.



AGRICULTURE URBAINE SEMEUR OF LOVE PRÉPARE SES PARCELLES

La ferme urbaine Semeur of Love, exploitée par Wesh Grow, est installée sur les 9 000 m² de toiture végétalisée du site de maintenance et de remisage de la ligne 14 à Saint-Ouen-sur-Seine, mis à disposition par la RATP depuis le mois de juin 2024. Première étape du projet : préparer les parcelles destinées à accueillir les cultures de plantes aromatiques, à partir du printemps 2025.